



---

Communiqué de presse – 30 janvier 2019

## **Les associations de collectivités et leurs partenaires agissent pour aider les étudiants**

---

### **LABELLISATION DE CINQ OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DU LOGEMENT DES ETUDIANTS**

Sur les trente territoires ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2018, les membres de la commission de labellisation ont labellisé le 30 janvier 2019 **cinq territoires pour leur observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) :**

- Observatoire du logement étudiant **d'Amiens métropole**
- Observatoire du logement étudiant de **Brest Métropole**
- Observatoire du logement étudiant **francilien**
- Observatoire territorial du logement des étudiants de **Grand Reims et Ardenne Métropole**
- Observatoire territorial du logement des étudiants du **Sillon Alpin**

Trois autres territoires seront labellisés en mars 2019 sous réserve d'apporter des informations complémentaires à leur projet :

- Observatoire du logement étudiant de **Lorraine Nord**
- Observatoire régional du logement étudiant de **Nouvelle Aquitaine**
- Observatoire territorial du **Grand Nancy**

**Une seconde vague de labellisation aura lieu fin mars 2019.**

**La labellisation est un dispositif donnant-donnant entre les territoires, le réseau collectivités ESR et l'observatoire national.** Elle permettra aux observatoires territoriaux :

- d'être identifiés par l'observatoire national du logement des étudiants ;
- de bénéficier des données de l'observatoire national et des partenariats nationaux ;
- d'accéder à d'autres données locales ;
- de rejoindre une communauté d'échanges et de mutualisation à l'échelle nationale ;
- de profiter des études et analyses de l'ensemble du réseau ;
- d'être identifié par les partenaires nationaux qui mettront en avant les OTLE labellisés en valorisant de différentes façons les travaux ;

# L'ESR, UN LEVIER STRATÉGIQUE : DE LA REVITALISATION DES CENTRES-VILLES À L'AIDE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2019, les associations du réseau ESR, avec le soutien de la Caisse des dépôts-Banque des territoires et la Conférence des Présidents d'Université (CPU), engagent leurs réseaux respectifs sur trois axes nouveaux pour accompagner les territoires dans leur développement et leur attractivité étudiante.

## 1. Aider les territoires retenus par le plan « Actions Cœur de ville » à prendre en compte l'ESR comme levier de revitalisation.

À l'automne 2018, le Gouvernement a signé la convention cadre du contrat « Action cœur de Ville » (ACV) avec 222 villes et intercommunalités. La volonté de réinvestir les centralités des villes moyennes est unanimement partagée par les associations d'élus. Au-delà des dimensions commerciales ou d'habitat, le centre-ville est un espace public partagé, un patrimoine local essentiel pour le vivre ensemble, mais aussi une part de l'identité des bassins de vie. Aussi, les associations du réseau ESR regrettent que l'ESR n'ait pas été identifié comme un levier puissant pour redonner vie à une centralité en déclin. Pour mettre cet enjeu au centre des débats, une étude sur la place de l'ESR dans les 222 villes du plan ACV a été lancée en décembre 2018. Les travaux seront rendus publics en mars 2019.

## 2. Poursuite de l'accompagnement des territoires dans la mise en place des observatoires territoriaux du logement des étudiants, avec un objectif de trente labellisés d'ici la fin de l'année.

L'accompagnement des territoires pour la mise en place de leur dispositif d'observation se poursuivra tout au long de l'année 2019. Par ailleurs, ces observatoires territoriaux auront vocation à s'inscrire dans la dynamique du plan 60 000 logements pour étudiants lancé par le Gouvernement. Un travail va être engagé pour que les observatoires (les locaux et le national) s'articulent entre eux sur la base d'un ensemble d'indicateurs communs et d'une mutualisation de base de données des résidences étudiantes.

## 3. Faire entrer les établissements d'ESR dans la transition énergétique.

La transition énergétique est un impératif pour tous. Un travail plus coordonné entre les différents acteurs locaux permettra de mieux tirer parti des compétences universitaires ou de celles des écoles d'ingénieurs pour favoriser les transitions énergétiques.

Quelques exemples méritent ainsi d'être mieux connus pour servir d'inspiration : les associations d'élus du bloc local ont ainsi initié, en novembre 2018, un travail de recensement des territoires ayant mené des actions significatives de collaboration entre Collectivité et établissement d'ESR dans le champ de la transition énergétique. Un séminaire public se tiendra le jeudi 31 janvier pour partager les conclusions de ces travaux.

---

Avec le soutien de :



---

### Contacts presse

**AdCF** Sandrine Guirado, 06 86 79 42 92

**Fnau** Karine Hurel, 06 60 82 80 62, hurel@fnau.org

**AVUF** François Rio, 06 80 24 27 14

**France urbaine** David Constans-Martigny 06 74 22 38 52, Jilliane Pollak 06 40 86 45 38

O2P : Shahina Akbaraly 06 50 82 55 02